

# Nomenclatures des besoins et prestations – SERAFIN PH

## Présentation détaillée

<https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/reforme-tarifaire-des-etablissements-et-services-pour-personnes-handicapees-serafin-ph/les-nomenclatures-des-besoins-et-des-prestations>

Version en cours

### TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>OBJET DE LA TERMINOLOGIE</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>DESCRIPTION DES DONNEES</b>	<b>2</b>
2.1.	NOMBRE DE CONCEPTS	2
2.2.	DOMAINE(S) COUVERT(S)	2
2.3.	CONTENU	3
2.3.1.	STRUCTURATION DES DONNEES	3
2.3.2.	HISTORIQUE DES DONNEES (DESCRIPTION DE L'EVOLUTION DES VERSIONS)	4
2.3.3.	MODELE CONCEPTUEL	4
2.3.4.	EXEMPLES DE REQUETES D'ACCES AUX DONNEES (RECHERCHES SPARQL)	6
<b>3.</b>	<b>USAGES</b>	<b>7</b>
3.1.	USAGES GENERAUX	7
3.2.	CAS D'USAGE EN INTEROPERABILITE	8
3.3.	UTILISATEURS CIBLES	8
<b>4.</b>	<b>INTERACTIONS AVEC D'AUTRES TERMINOLOGIES</b>	<b>8</b>
4.1.	JEUX DE VALEURS	8
4.2.	ALIGNEMENTS	9
<b>5.</b>	<b>AUTRES USAGES</b>	<b>9</b>
<b>6.</b>	<b>ACCES AUX DONNEES ET OUTIL(S) DISPONIBLE(S)</b>	<b>9</b>
<b>7.</b>	<b>LANGUE(S)</b>	<b>9</b>
<b>8.</b>	<b>LICENCE</b>	<b>9</b>
<b>9.</b>	<b>CONTRIBUTEURS</b>	<b>10</b>
<b>10.</b>	<b>SUPPORT</b>	<b>10</b>
<b>11.</b>	<b>DOCUMENTS DE REFERENCE</b>	<b>10</b>
<b>12.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>10</b>

## 1. OBJET DE LA TERMINOLOGIE

Les nomenclatures des besoins et des prestations, premier outil construit dans le cadre de la réforme SERAFIN-PH, peuvent être considérées comme un référentiel permettant de partager un langage commun dans le secteur du handicap.

Co-construites avec le secteur, les nomenclatures des besoins et des prestations sont élaborées à des fins d'unification de la description d'activité et de qualification de la prise en charge de la personne.

Conformément aux définitions qui ont été adoptées préalablement à l'élaboration des nomenclatures, les notions de besoins et de prestations, ont vocation à décrire les besoins des personnes accueillies et accompagnées par les établissements et services médico-sociaux et les prestations qui sont réalisées par ces structures, en réponse à ces besoins.

Par ailleurs, les nomenclatures des besoins et des prestations peuvent être utilisées plus largement pour outiller toutes les dimensions de l'action sociale et des accompagnements qui en découlent auprès des personnes.

Les nomenclatures sont stabilisées depuis 2018 (dernière version disponible). Certaines notions ont été clarifiées et précisées à la suite de la publication du guide de bonnes pratiques sur les usages qualitatifs des nomenclatures des besoins et des prestations (octobre 2020).

Il n'est pas prévu de travaux pour en faire une mise à jour.

## 2. DESCRIPTION DES DONNEES

### 2.1. Nombre de concepts

La Terminologie SERAFIN PH – version 2023 contient 115 concepts actifs répartis les trois arborescences principales.

<b>Bloc 1</b> : Besoin	<b>Bloc 2</b> : Prestations directes - Soins et d'accompagnement	<b>Bloc 3</b> Prestations indirectes - Pilotage et fonctions supports
- Niveau 2 : 3 - Niveau 3 : 5 - Niveau 4 : 23	- Niveau 2 : 4 - Niveau 3 : 7 - Niveau 4 : 24	- Niveau 2 : 2 - Niveau 3 : 11 - Niveau 4 : 19

*6 concepts ont été inactivés en 2023.*

### 2.2. Domaine(s) couvert(s)

**Les nomenclatures des besoins et des prestations décrivent deux domaines :**

1. **Les besoins (Bloc 1)** : un écart à la norme de réalisation, tout en s'appuyant sur les capacités et potentialités, les habitudes et le projet de vie de la personne. Il est entendu comme le besoin de la personne au regard de la réalisation d'une activité et dans un environnement donné. La limitation d'activité peut être plus ou moins grande tant en qualité qu'en quantité. Cette approche est ainsi

compatible avec les différents contenus du Guide d'Évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées.

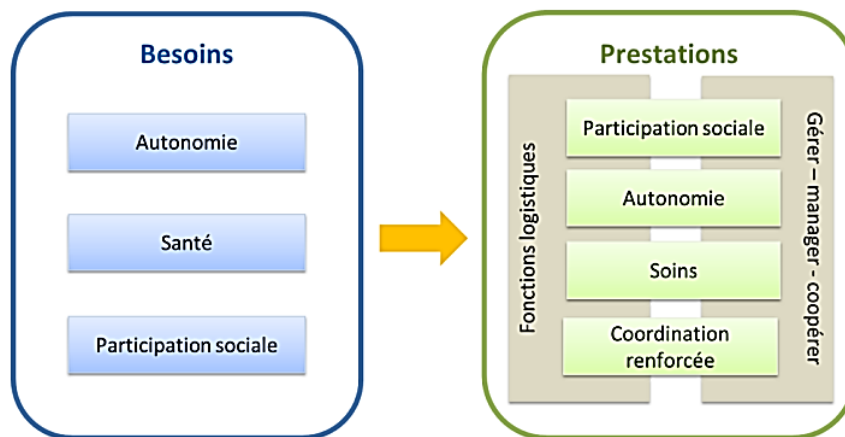
2. **Les Prestations (Bloc 2 et 3)** : tout ce qu'il peut être nécessaire de mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la personne. Les prestations sont organisées en deux sous-domaines :
  - **Les prestations directes (Bloc 2)** répondent à un besoin d'une personne que le professionnel soit en présence ou non de l'utilisateur. C'est l'objectif qui est poursuivi par l'action du professionnel qui doit guider cette catégorisation et comment il le fait (auprès de l'utilisateur, de sa famille, de son enseignant, de son employeur etc.). L'entrée par prestation permet de décrire la plus-value pour l'utilisateur (entrée par l'utilisateur et non par l'activité des professionnels).
  - **Les prestations indirectes (Bloc 3)** ne sont pas directement en lien avec un projet individuel et ne permettent pas (sauf quelques exceptions) de répondre à un ou plusieurs besoins. Pour autant, elles sont indispensables au bon déroulement et à la qualité des prestations « directes ». Elles sont constituées des fonctions de pilotage et logistique.

## 2.3. Contenu

### 2.3.1. Structuration des données

Les nomenclatures SERAFIN sont organisées sous forme d'une arborescence en 3 axes représentant les domaines et sous-domaine de la Terminologie.

**Figure 1 – Deux nomenclatures constituées de trois blocs**



**La nomenclature des besoins (bloc 1) est constituée de**

- des 3 domaines (ou composante de niveau 2)
  - santé (besoins en matière de santé somatique et psychique)
  - autonomie (besoins en matière d'autonomie)
  - participation sociale (besoins pour la participation sociale)

**La nomenclature des prestations est découpée en un bloc relatif aux prestations directes (les prestations de soins et d'accompagnement) et un autre relatif aux prestations indirectes** : ce principe répond au fait que les prestations indirectes, c'est-à-dire les prestations liées aux fonctions de pilotage et aux fonctions supports, sont considérées comme ne répondant pas à des besoins individuels mais comme étant nécessaires à la mise en œuvre d'une réponse de qualité.

La nomenclature détaillée au format Excel décrit le contenu des nomenclatures avec un degré croissant de précision (on parle de composantes de niveau 1 à 4).

Chaque concept est composé d'un code, d'un libellé et d'une définition tirée du « Guide descriptif des nomenclatures détaillées des besoins et des prestations » au format PDF. Ce document a vocation à retracer cette triple exigence et à constituer le socle d'un vocabulaire commun, homogène et partagé pour le secteur médico-social de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les nomenclatures ont été construites avec une triple exigence :

- la non-ambiguïté des définitions
- l'exhaustivité des composantes
- l'exclusivité de ces composantes les unes par rapport aux autres.

### 2.3.2. Historique des données (description de l'évolution des versions)

L'historisation dans la Terminologie « Nomenclatures des besoins et des prestations » est gérée par la CNSA dans une hiérarchie différente des Nomenclatures contenant l'ensemble des concepts depuis leur création et notamment les concepts inactifs.

La version 2023 de la Terminologie comprend l'historisation de concepts jugés redondants ou dupliqués (à savoir 3 concepts inactivés dans le bloc 'besoins', 1 concept inactivé dans le bloc 'prestations directes', 2 concepts inactivés dans le bloc 'prestations indirectes' entre 2020 et 2023). Les concepts inactivés sont répertoriés dans une arborescence dédiée ([http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/Concept\\_retirés](http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/Concept_retirés)).

Aucune version d'évolution du contenu n'a été planifiée à date.

L'ensemble des versions précédentes de la Terminologie « Nomenclatures des besoins et des prestations » est disponible en téléchargement sur le site de la CNSA.

### 2.3.3. Modèle conceptuel

Propriété	Description	Cardinalité	Espace d'arrivée	Exemple concept <i>Besoins en matière de fonctions locomotrices (1.1.8)</i>	Exemple 2 <i>Entretenir le linge (3.2.3.1)</i>
skos:notation	Identifiant unique et pérenne du concept	1..1	String	1.1.8	3.2.3.1
rdfs:label	Terme principal correspondant au concept SERAFIN PH. Ce libellé est localisé en langue 'français'	1..1	String	Besoins en matière de fonctions locomotrices	Entretenir le linge
skos:note	Note localisée en français ; correspondant aux éléments détaillés dans le PDF	0..1	String	Cette composante de niveau 3 traite des fonctions locomotrices. DESCRIPTION Besoins en lien avec les fonctions motrices et de la mobilité, y compris les fonctions des articulations, des os, des réflexes et des muscles Besoins quant aux	-

				structures liées au mouvement ...	
rdfs:subClassOf	Relation vers le concept parent	1..1	URI	<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1>	<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/Concept_retirés_2023>
dc:type	Type de concept : correspond au niveau du concept dans l'arborescence SERAFIN PH	0..1	String	Niveau 4	-
dct:created	Date de première création du concept	1..1	Date	2020-01-01T00:00:00	2020-01-01T00:00:00
dct:modified	Date de dernière modification du concept. Cette date permet de tracer la modification ou (changement de libellé de tarif ou note associée) l'inactivation du concept.	0..1	Date	-	2023-01-01T00:00:00
owl:deprecated	Cette relation n'est présente (valeur à Vrai) uniquement si le concept est inactivé	0..1	Booléen	-	VRAI
adms:status	Relation permettant de définir le statut d'un concept. Elle référence deux URI : <b>serafin:actif</b> quand le concept est actif <b>serafin:inactif</b> quand le concept est inactif	1..1	URI	<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/actif>	<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/inactif>
Owl :versionInfo	Note de version du concept	0..1	String	-	Raison inactivation : concept dupliqué

Préfixe	URI
<i>serafin</i>	< http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/>
<i>rdfs</i>	<http://www.w3.org/2000/01/rdf-schema#>
<i>skos</i>	< http://www.w3.org/2004/02/skos/core#>
<i>dc</i>	<http://purl.org/dc/elements/1.1/>

## 2.3.4. Exemples de requêtes d'accès aux données (recherches SPARQL)

### 2.3.4.1. Exemple 1 : A partir des mots « scolaire » ou « élève », quels sont les besoins et les prestations associés ?

```
PREFIX rdfs: <http://www.w3.org/2000/01/rdf-schema#>
PREFIX dc: <http://purl.org/dc/elements/1.1/>
PREFIX skos: <http://www.w3.org/2004/02/skos/core#>
SELECT ?uri ?code (str(?label) as ?libelle) ?note
FROM <http://data.esante.gouv.fr/graph/terminologie-SERAFINPH>
WHERE {
    ?uri skos:notation ?code .
    ?uri rdfs:label ?label .
    ?uri dc:type ?type .
    ?uri skos:note ?note .
    ?uri dc:type ?type .
    FILTER(contains(?label , "scolaire") || contains(?label , "élève") ).
}
```

### Résultats de la requête :

uri	code	libelle	note
<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.3.3.1>	1.3.3.1	Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante	"Cette composante de niveau 4 traite des besoins en lien avec la vie scolaire et la vie étudiante quel que soit le contenu du programme suivi (enseignement général, professionnel). Les apprentissages transversaux comme apprendre à lire, à écrire, à calculer, à résoudre des problèmes, etc... ne sont pas couverts par cette composante. Les adultes, hors parcours scolaire initial notamment, peuvent aussi avoir des besoins en lien avec ces apprentissages. Pour cette raison, les apprentissages transversaux bénéficient d'une composante dédiée même logique que pour le reste de la nomenclature, les besoins correspondent à un écart (principe d'évaluation de la situation), il ne s'agit donc pas des réponses à mettre en œuvre pour les compenser (principe d'accompagnement)." <sup>en</sup> fr
<http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/2.3.3.1>	2.3.3.1	Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti	"Cette prestation rassemble tous les accompagnements effectués auprès d'un élève, d'un apprenti ou d'un étudiant, pour répondre aux besoins transversaux en matière d'apprentissage et à ceux rencontrés dans le cadre du travail. Elle comprend également l'appui et l'accompagnement pour l'orientation professionnelle et la recherche de stages liés à la formation. Ces accompagnements : ° Sont des temps d'enseignement = (dont professionnels et y compris en alternance), avant et après le bac y compris lorsque ceux-ci donnent lieu à un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. ° Sont également des temps d'accompagnement réalisés en même temps que le temps d'enseignement qui visent la complémentarité avec l'intervention pédagogique. ° Sont enfin les temps d'accompagnement permettant d'aider la personne à rechercher un stage et à réaliser son stage Ces accompagnements se déroulent dans tous les lieux de scolarisation ou formation initiale ou continue, quelle qu'en soit la forme administrative et la localisation. Ces prestations sont réalisées, à titre principal, par : <sup>en</sup> des enseignants qu'ils soient salariés ou mis à disposition de l'établissement ou du service médico-social par l'éducation nationale <sup>en</sup> des professionnels sociaux et éducatifs de l'accompagnement et en particulier: • des aides médico-psychologiques • des éducateurs et monitors: éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, édu-

### 2.3.4.2. Exemple 2 : Donner tous les besoins au niveau le plus précis

```

PREFIX rdfs: <http://www.w3.org/2000/01/rdf-schema#>
PREFIX dc: <http://purl.org/dc/elements/1.1/>
PREFIX skos: <http://www.w3.org/2004/02/skos/core#>
SELECT ?uri ?code (str(?label) as ?libelle) ?type ?parentCode ?parentLabel
FROM <http://data.esante.gouv.fr/graph/terminologie-SERAFINPH>
WHERE {
  ?uri skos:notation ?code .
  ?uri rdfs:label ?label .
  ?uri dc:type ?type .
  ?uri rdfs:subClassOf+ <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1> .

  ?uri rdfs:subClassOf ?parentUri .
  ?parentUri skos:notation ?parentCode .
  ?parentUri rdfs:label ?parentLabel .
MINUS{?o rdfs:subClassOf ?uri}
}

```

## Résultats de la requête :

Table		Response		25 results in 0.057 seconds		Filter query results		Page size: 50	
uri	code	libelle	type	parentCode	parentLabel				
1 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.1>	1.1.1	Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
2 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.10>	1.1.10	Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
3 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.2>	1.1.2	Besoins en matière de fonctions sensorielles	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
4 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.3>	1.1.3	Besoins en matière de douleur	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
5 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.4>	1.1.4	Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
6 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.5>	1.1.5	Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
7 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.6>	1.1.6	Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				
8 <http://data.esante.gouv.fr/CNSA/SERAFINPH/1.1.7>	1.1.7	Besoins en matière de fonctions génito-urinaire	Niveau 4	1.1	"Besoins en matière de santé somatique ou psychique"@fr				

## 3. USAGES

### 3.1. Usages généraux



Le principal enjeu poursuivi est de rendre opposables les Nomenclatures des besoins et des prestations à des fins d'unification de la description d'activité et de qualification de l'accompagnement de la personne en situation de handicap.

Différents types d'usages des nomenclatures SERAFIN-PH ont été identifiés :

- un usage descriptif des situations individuelles, qu'il s'agisse des besoins des personnes, des réponses qui leur sont apportées ;
- un usage descriptif à visée plus collective, voire territoriale, dans une logique de description de l'offre médico-sociale intervenant en réponse à des besoins ;
- un usage de suivi et pilotage de l'activité de l'ESMS ou d'un ensemble de structures médico-sociales.

*A priori, il n'y a pas de « mauvais usages » des nomenclatures, à la seule condition que les nomenclatures ne soient pas modifiées dans leur structuration (santé / autonomie / participation sociale) et leur contenu.*

## 3.2. Cas d'usage en interopérabilité

---

*Extrait du « Guide descriptif des nomenclatures détaillées des besoins et des prestations » :*

- L'intérêt pour les nomenclatures SERAFIN est de capitaliser sur le vocabulaire commun : identifier les aspects qualitatifs relatifs à l'activité à prendre en compte éventuellement pour la future tarification, en décliner des indicateurs ;
- Les nomenclatures permettraient également de décrire les besoins et de qualifier les accompagnements. Un enjeu est d'intégrer les nomenclatures à l'agenda de l'utilisateur afin de disposer d'une visibilité sur le nombre d'actes/séances effectivement réalisés et dans le DUI pour évaluer les prestations mises en œuvre et le parcours de la personne en fonction des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) qui participent à l'accompagnement, via le projet personnalisé d'accompagnement ;
- Il serait également pertinent d'intégrer ces nomenclatures au projet personnalisé (traduction des attentes en besoins, organisation de la réponse traduite en prestations et mise en tension des besoins et des réponses apportées).
- Permettre une cohérence avec le ROR

## 3.3. Utilisateurs cibles

---

- Tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) du périmètre SERAFIN-PH soit 12 000 ESSMS
- Les autorités de tarification (ARS + Conseils Départementaux)

# 4. INTERACTIONS AVEC D'AUTRES TERMINOLOGIES

## 4.1. Jeux de valeurs

---

*Non renseigné.*

*Voir la prochaine version de la fiche détaillée.*



## 4.2. Alignements

---

Non renseigné.

Voir la prochaine version de la fiche détaillée.

## 5. AUTRES USAGES

Les nomenclatures s'adressent initialement aux ESSMS du périmètres SERAFIN et donc au secteur PH. Cependant son utilisation peut être étendue aux autres secteurs (PA, PE).

## 6. ACCES AUX DONNEES ET OUTIL(S) DISPONIBLE(S)

La Nomenclature des besoins et des prestations est téléchargeable

- au format XLS sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/reforme-tarifaire-des-etablissements-et-services-pour-personnes-handicapees-serafin-ph/les-nomenclatures-des-besoins-et-des-prestations>
- aux formats OWL et XLS sur le site du SMT : <https://smt.esante.gouv.fr/catalogue-des-terminologies>

Le Guide descriptif des nomenclatures détaillées des besoins et des prestations est téléchargeable au format PDF

- sur le site de la CNSA : [https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures\\_serafinph\\_detaillees\\_vf.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures_serafinph_detaillees_vf.pdf)
- sur le SMT : <https://smt.esante.gouv.fr/catalogue-des-terminologies>

## 7. LANGUE(S)

Français.

## 8. LICENCE

*Description de la licence régissant les droits d'accès concédés aux utilisateurs de la Terminologie*

La licence LOv2, a été créée dans le cadre de la mission Etalab, chargée, sous l'autorité du Premier ministre, d'ouvrir le plus grand nombre de données publiques des administrations de l'Etat et de ses établissements publics. Elle a réalisé la Licence Ouverte pour faciliter la réutilisation libre et gratuite de ces informations publiques, telles que définies par l'article L321-1 du CRPA.

Cette licence ouverte a vocation à être utilisée par les administrations pour la réutilisation de leurs informations publiques.

La France étant dotée d'un cadre juridique global visant à une diffusion spontanée par les administrations de leurs informations publiques afin d'en permettre la plus large réutilisation, le droit de la « Réutilisation » de l'« Information » des administrations est régi par le code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Ainsi, cette licence facilite la réutilisation libre et gratuite des informations publiques et figure parmi les licences qui peuvent être utilisées par l'administration en vertu du décret pris en application de l'article L.323-2 du CRPA.

Cette licence est la version 2.0 de la Licence Ouverte.

## 9. CONTRIBUTEURS

CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

## 10. SUPPORT

Site de l'Unité de Production de la Terminologie : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/reforme-tarifaire-des-etablissements-et-services-pour-personnes-handicapees-serafin-ph/les-nomenclatures-des-besoins-et-des-prestations>

Mail/contact support de l'Unité de Production : [Serafin-ph@cnsa.fr](mailto:Serafin-ph@cnsa.fr)

Vous avez des remarques ? Contactez [ans-terminologies@esante.gouv.fr](mailto:ans-terminologies@esante.gouv.fr)

## 11. DOCUMENTS DE REFERENCE

Guide descriptif des nomenclatures détaillées des besoins et des prestations : [https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures\\_serafinph\\_detaillees\\_vf.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures_serafinph_detaillees_vf.pdf)

## 12. ANNEXES

N/A